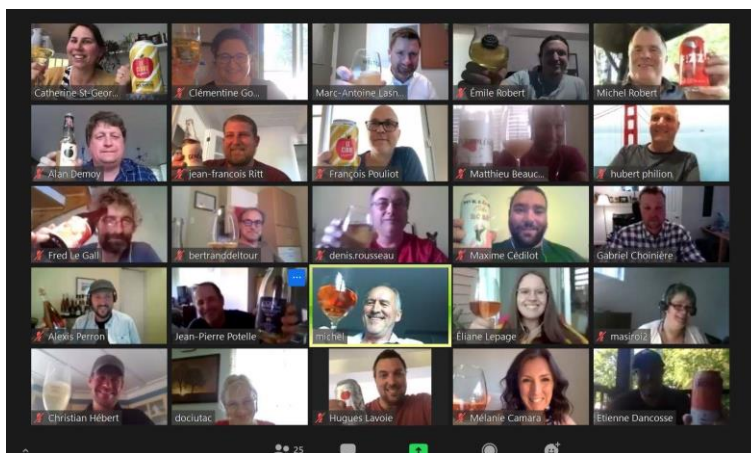




COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LES PRODUCTEURS DE CIDRE : RÉSILIENTS MALGRÉ LA SITUATION

Longueuil, le 22 juin 2020 – L’assemblée générale annuelle des Producteurs de cidre du Québec (PCQ) du 16 juin dernier s’est déroulée, exceptionnellement, en vidéoconférence. Malgré les conditions hors de l’ordinaire, 22 cidreries étaient au rendez-vous.



L’assemblée s’est ouverte par le mot du président, M. Marc-Antoine Lasnier. Les producteurs ont pu voir ainsi « la position du cidre québécois sur le marché international et évaluer tout le potentiel de croissance à notre portée ». M. Lasnier a rappelé l’importance de se regrouper pour créer un effet fort sur les tablettes et amener la catégorie à se démarquer du lot.

Cette rencontre a permis d’effectuer un récapitulatif des actions posées en 2019. Les membres ont pu découvrir la mise en œuvre du nouveau plan de communication, entre autres, sur les réseaux sociaux. Également, il a été question des événements permettant aux producteurs de cidre de mettre en valeur l’industrie auprès des consommateurs.

Par ailleurs, on a abordé le sujet des initiatives débutées en 2019 qui se poursuivent en 2020, notamment les actions entourant l’Indication géographique protégée Cidre de glace du Québec. En 2019, un nouveau cahier de charges a été mis en place ainsi que des actions de communication, avec la campagne Ajoute de la glace. Au cours de l’année 2020, un nouveau plan de communication sera développé afin de poser des actions de valorisation pérennes. L’importance d’adhérer à cette démarche a été rappelée. La définition d’une nouvelle nomenclature des catégories de cidre est une autre initiative qui a démarré en 2019 et qui se poursuit en 2020. La conclusion de cette démarche se fera prochainement.

Puisque 2020 est déjà bien entamée, il a aussi été question des projets qui ont vu le jour durant cette année particulière, comme la Semaine du cidre à la maison, une initiative qui a été développée pour permettre à l’événement original de continuer malgré les conditions particulières.





Dans le cadre de l'organisation inédite de cette assemblée générale annuelle virtuelle, une procédure exceptionnelle a aussi été adoptée afin de pouvoir élire des administrateurs pour la prochaine année. M. Marc-Antoine Lasnier de la Cidrerie Milton demeure toujours à la présidence de l'association pour une quatrième année consécutive. Voici le conseil d'administration 2020 des PCQ :

- | | |
|--|--------------------------|
| ▪ M. Marc-Antoine Lasnier, président | Cidrerie Milton |
| ▪ M. Jean-Pierre Potelle, 1 ^{er} vice-président | Domaine Cartier-Potelle |
| ▪ M. Étienne Dancosse, 2 ^e vice-président | Cidrerie Lacroix |
| ▪ M. Émile Robert, secrétaire-trésorier | Cidrerie Le Somnambule |
| ▪ M. Gabriel Choinière | Cidre Choinière |
| ▪ M. Francis-Hugues Lavoie | Domaine De Lavoie |
| ▪ M. Frédéric Le Gall | Cidrerie Chemin des Sept |

À la suite d'une décision difficile, M. Alan Demoy, anciennement secrétaire-trésorier, a choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat au sein du conseil d'administration pour l'année 2020. Des remerciements ont été formulés à l'intention de M. Demoy pour sa contribution au développement de l'association, notamment sur la révision des strates pour la cotisation au *membership*, mais aussi pour son dévouement au Mondial des cidres.



Le conseil d'administration félicite M. Francis-Hugues Lavoie du Domaine De Lavoie, et M. Émile Robert de la Cidrerie Le Somnambule, pour leur réélection et accueille chaleureusement M. Gabriel Choinière, de Cidre Choinière, dans son équipe.

À Propos des PCQ

Les PCQ sont une association représentant plus de 109 cidreries qui ont généré un volume de vente de 2,6 millions de litres de cidre en 2018. La production de cidre au Québec génère environ 425 emplois, sans compter les activités connexes (agrotourisme, restauration, etc.), et contribue à hauteur de 47,2 millions de dollars au produit intérieur brut. L'association a pour mission de regrouper les producteurs de cidre du Québec en vue de promouvoir leurs intérêts collectifs, de développer, de faire la promotion du cidre et, de façon plus générale, de favoriser toute activité visant l'atteinte d'objectifs communs.

– 30 –

Source :

Catherine St-Georges
Directrice générale
Les Producteurs de cidre du Québec
450 679-0540, poste 8292
catherinestgeorges@upa.qc.ca



Fiers partenaires de
LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC



Conseil d'administration – Les Producteurs de cidre du Québec – le 16 juin 2020

